



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

RÉSULTATS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU DES MINISTRES Paris, 29-30 mai 2013

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION par le Secrétariat du TUAC

1. La réunion 2013 du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM), organisée sous la présidence de la Norvège et la vice-présidence de l'Australie et de l'Estonie, portait sur le thème « emploi, égalité et confiance », reflétant la situation économique et sociale difficile que traversent la plupart des pays de l'OCDE. Le résumé de la Présidence¹ ainsi que les conclusions politiques de la RCM (<http://www.oecd.org/fr/rcm/>), publiés à l'issue de la réunion, contiennent des dispositions qui pourraient produire des effets positifs en termes de priorité donnée à l'emploi et de réduction des inégalités, à condition qu'elles soient effectivement mises en œuvre. Cependant, en raison de la récession de la zone euro et de la progression du chômage, les mesures d'austérité ont pris le dessus et il existe un écart préoccupant entre les propos tenus et les politiques réellement mises en œuvre. On ignore encore si cette réunion du Conseil marquera le début d'une véritable réorientation des politiques vers une croissance verte, plus inclusive et génératrice d'emplois.

2. Dans sa déclaration² à la RCM, le TUAC a réitéré sa demande aux États de l'OCDE de renoncer aux politiques d'austérité, d'agir en faveur de la création d'emplois (en particulier pour les jeunes), de combattre les inégalités et d'investir dans les infrastructures et l'économie verte afin de poser les fondations d'une croissance inclusive et durable. Le TUAC a appelé les ministres à contrer l'érosion de la base imposable et à agir en faveur d'une dimension sociale durable des chaînes de valeur mondiales, notamment en assurant une meilleure application des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Le TUAC et le BIAC ont participé à la réunion principale de la RCM. Les représentants des syndicats ont pu intervenir sur l'ensemble des priorités abordées au cours de cette réunion, ainsi que lors des séances du Forum de l'OCDE (<http://www.oecd.org/fr/forum/>) qui s'est tenu en amont de la réunion du Conseil. L'accès du TUAC à la RCM s'est progressivement amélioré depuis cinq ans, ce qui n'est pas le cas au sein d'autres comités importants de l'OCDE. Le Président norvégien a tout particulièrement attiré l'attention des participants sur la nécessité de renforcer le dialogue social. Dans le résumé de la Présidence, il « [a] souligné le rôle déterminant des partenaires sociaux et du dialogue social pour faire face à la dimension sociale de la crise » (paragraphe 3).

3. Dans les « Perspectives économiques de l'OCDE » (<http://www.oecd.org/fr/eco/perspectiveseconomiquesdelocde.htm>) publiées à l'ouverture de la RCM, l'OCDE a revu une nouvelle fois à la baisse ses prévisions de croissance du PIB pour 2013 (1,2 %, contre une prévision de 1,4 % en novembre). Les chiffres moyens cachent des

¹<http://www.oecd.org/mcm/chairsummary-oecdministerialcouncilmeetingmcm29-30may2013-itsallaboutpeoplejobsequalityandtrust.htm>

² http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/0C/C8/document_doc.phtml

divergences considérables entre les différentes régions de l'OCDE. L'éditorial de cette publication, intitulé « *Les voies diverses de la reprise* », minimise le fait que la croissance de la zone euro sera de -0,6 point cette année (contre une prévision de -0,1 point en novembre dernier). La croissance des États-Unis (1,9 %) se rapproche de la prévision faite en novembre. La croissance du Japon, quant à elle, devrait désormais s'élever à 1,6 % pour 2013, contre 0,7 % prévu en décembre dernier, suite à l'adoption de politiques budgétaires et monétaires expansionnistes dans le pays. L'OCDE n'en conclut pas pour autant que les politiques budgétaires restrictives appliquées en Europe favorisent la récession tandis que les politiques d'expansion budgétaire japonaises contribuent au contraire à la croissance. Ces résultats mettent les recommandations d'assainissement budgétaire en porte-à-faux avec l'appel à la création d'emplois et à l'accélération de la croissance. Les analystes prévoient une hausse du taux de chômage moyen dans les pays de l'OCDE à 8,1 % en 2013. Dans la zone euro, le chômage devrait augmenter de 0,9 point, pour atteindre 12,1 %, mais il devrait baisser d'environ 0,6 point aux États-Unis, pour atteindre 7,5 %. Malgré des prévisions plus positives pour 2014, les chiffres indiquent clairement que les mesures d'austérité n'ont pas engendré une « *croissance autonome* » ni accru la confiance des investisseurs et des consommateurs. Les « *Perspectives économiques de l'OCDE* » lancent néanmoins des messages contradictoires, indiquant que « *la politique budgétaire restera axée sur l'assainissement* » mais aussi que « *dans la zone euro, la politique macroéconomique devrait prendre une orientation plus stimulante* ».

4. Au cours de la RCM, les ministres ont pris des engagements politiques en matière de promotion des stratégies d'activation du marché du travail, de réduction des inégalités, d'investissements dans l'acquisition de compétences et de soutien à l'*égalité homme-femme en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat*. Cependant, alors que l'OCDE publiait des informations relatives aux inégalités avant la RCM, les messages politiques des ministres, postulant la compatibilité des stratégies d'austérité et de croissance, étaient pour le moins contradictoires. Il est néanmoins satisfaisant d'apprendre que l'analyse des inégalités et le projet de croissance inclusive seront poursuivis. Cela s'inscrit dans le cadre du projet *Nouvelles approches face aux défis économiques*, duquel découleront, d'après le Président, « *des propositions d'action ciblée qui seront présentées à la prochaine réunion au niveau des Ministres, en 2014.* » En outre, les conclusions de la RCM abordent les politiques structurelles sous un angle différent de celui des appels aux « *réformes structurelles* », en particulier dans les études économiques des pays de l'OCDE, au travers desquelles l'OCDE encourage la libéralisation des marchés et, souvent, l'affaiblissement de la protection de l'emploi, des négociations collectives et des salaires minimums.

5. Le TUAC, qui a salué l'engagement en faveur d'un Plan d'action de l'OCDE visant à « *aider les jeunes à prendre un meilleur départ* », est disposé à contribuer activement à cette initiative. Ses commentaires détaillés sur ce point ont été publiés³. Le fait d'avoir admis la nécessité de remédier à la faible demande globale afin de favoriser la création d'emplois pour les jeunes est très prometteur. L'augmentation des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle, les compétences, les carrières et les aides financières est indispensable pour aller de l'avant. Cependant, malgré la preuve du contraire, le Plan d'action considère la protection de l'emploi comme un facteur clé du chômage des jeunes.

6. La Déclaration relative à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéficiaires, approuvée lors de la RCM et cosignée par l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la

³ http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/0C/DB/document_doc.phtml

Fédération de Russie et l'Indonésie, fixe les priorités fondamentales, notamment « *apporter des améliorations ou des éclaircissements* » aux règles actuelles de l'OCDE en matière de prix de transfert, proposer des solutions actualisées ou un remaniement juridictionnel dans le domaine des réglementations fiscales pour s'adapter à la croissance de l'économie numérique, renforcer l'autonomisation des autorités fiscales et mettre au point des mesures plus efficaces de « lutte contre l'évasion fiscale ». Cette Déclaration est importante dans la mesure où elle donne davantage d'ambition au travail de l'OCDE sur les questions d'évasion fiscale et de planification fiscale agressive. La véritable mesure de cette ambition, cependant, sera obtenue en juillet 2013 avec la communication publique du « Plan d'action global » de l'OCDE. Quoiqu'il en soit, grâce à ce travail et au programme relatif à la transparence fiscale mis en place en parallèle, les impôts sont de nouveau à l'ordre du jour politique mondial. Les conclusions politiques de la RCM « *appell[ent] [tous les pays et territoires] à mettre progressivement en place un échange automatique de renseignements et à améliorer l'accessibilité, la qualité et la fiabilité des informations sur les bénéficiaires effectifs, afin de mener une lutte efficace contre l'évasion et la fraude fiscales* » (paragraphe 7), ce qui représenterait une avancée majeure si cette mesure venait à être mise en œuvre.

7. Concernant les échanges, les ministres ont repris une position que l'on pourrait qualifier de rituelle en réaffirmant leur soutien à un système d'échanges multilatéral transparent, obéissant à des règles et résistant au protectionnisme, dans l'optique d'un accord important sur la question de la facilitation des échanges lors de la conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Bali en décembre 2013. En ce qui concerne les chaînes de valeur mondiales, les ministres ont accueilli favorablement le travail de l'OCDE sur la mesure des échanges en termes de « valeur ajoutée ». Ils se sont appuyés sur ces nouvelles données pour souligner l'importance d'une libéralisation plus poussée des services et de la promotion des investissements dans le cadre de chaînes de valeur mondiales. Le porte-parole du TUAC à la RCM a remis en question certaines des implications ayant trait aux services. Une question centrale a émergé lors du Forum et des discussions de la RCM sur la manière d'améliorer les normes sociales, la sécurité et les conditions de travail des chaînes d'approvisionnement, au vu de la vague de catastrophes industrielles survenues au Bangladesh, au Cambodge et au Pakistan. Bien que l'accent soit mis sur la libéralisation des échanges et la promotion des investissements, les ministres ont souligné l'importance de la « *convergence des normes de réglementation* », afin de permettre aux pays développés et en développement de bénéficier des chaînes de valeur mondiales. Ceci a amené le Président à indiquer, dans son résumé, que les ministres « *ont mis l'accent sur la nécessité d'encourager une conduite responsable des entreprises, notamment au moyen de la mise en œuvre effective des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* » (et demandé à l'organisation d'approfondir ces questions lors du premier Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises en juin 2013). Concernant les politiques de développement, les ministres ont entériné la stratégie de l'OCDE pour le développement, qui passe par la promotion de la cohérence des politiques et la publication de conseils stratégiques ciblés par le biais d'analyses pays multidimensionnelles. Ils ont également demandé à l'OCDE de poursuivre ses efforts internationaux tels que le Partenariat de Busan, le cadre de développement post-2015 et le G20.

8. Quant à l'adhésion de nouveaux pays, les ministres se sont mis d'accord pour entamer des négociations avec la Colombie et la Lettonie et se sont engagés à ouvrir des discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie en 2015. Le TUAC avait demandé à l'OCDE d'analyser les progrès de la Colombie dans les domaines des *droits syndicaux, de la protection des travailleurs et de la lutte contre l'impunité dans les cas de violence contre les*

syndicats avant de l'inviter à rejoindre l'Organisation. Les discussions portant sur son adhésion vont bientôt démarrer et le TUAC va créer un groupe syndical qui travaillera avec la CSI et la TUCA afin de veiller à ce que le processus serve de levier pour la mise en place de changements favorables aux travailleurs colombiens. L'OCDE a également accepté la création d'un nouveau programme régional pour l'Asie du Sud-Est, qui sera suivi de près par le TUAC, la CSI Asie-Pacifique et ses branches régionales.

9. Globalement, les résultats de la réunion fournissent au TUAC un ensemble d'objectifs clairement définis à atteindre dans les prochains mois, notamment sur les conclusions relatives aux nouvelles approches face aux défis économiques, le Plan d'action pour les jeunes, les questions des échanges et des investissements, les lignes directrices relatives aux entreprises multinationales et la contribution à des recommandations politiques davantage axées sur le développement. Dans l'ensemble, les syndicats demeurent très préoccupés par la prévalence du paradigme de l'austérité, bien que sous une forme plus discrète qu'auparavant, et par le fait que les mesures qui permettraient d'accélérer la croissance et la demande ne sont pas mises en avant de manière adéquate. Bien que le TUAC accueille favorablement l'accent sur *l'emploi, l'égalité et la confiance*, de véritables transformations politiques seront toutefois nécessaires afin d'éviter des conséquences économiques et sociales catastrophiques à long terme pour le développement durable et la croissance verte et génératrice d'emploi.